



# Titre Pro Conseiller de Vente

Titre professionnel « Conseiller de Vente » de niveau 4 (RNCP 37098)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37098/>

Date d'enregistrement de la certification : 25/11/2022

**UFA Saint-Pierre Fourmies**



## • PUBLIC VISÉ

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

## • PRÉREQUIS

Avoir terminé sa 3ème de collège ou être âgé.e de 16 ans

Pas de diplôme prérequis

## • MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous 1 mois sous réserve des accords de prise en charge ou signature du contrat d'apprentissage. Démarrage en octobre.

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du code du travail)

## • OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Le conseiller de vente exerce son activité dans un environnement commercial omnicanal. Il assure la vente de produits et de services associés nécessitant l'apport de conseils et de démonstrations auprès d'une clientèle de particuliers et parfois de professionnels. Il prend en compte l'ensemble du dispositif de commercialisation : point de vente et internet. Il participe à la tenue, à l'animation du rayon et contribue aux résultats de son linéaire ou du point de vente en fonction des objectifs fixés par sa hiérarchie.

## • PERSPECTIVES POST-FORMATION

Le titulaire du TP CV peut occuper un poste de conseiller clientèle, de vendeur conseil, vendeur en magasin,...

Possibilité de poursuivre en BTS MCO ou BTS NDRC.

Certificateur :

  
MINISTÈRE  
DU TRAVAIL,  
DE L'EMPLOI  
ET DE L'INSERTION

Liberté  
Égalité  
Fraternité



# ORGANISATION DE LA FORMATION

## • MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique et pratique – Mise en situation  
Alternance : 1,5 jours en centre, le reste en entreprise

## • MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

Examen ponctuel avec mise en situation professionnelle et entretien devant un jury professionnel.

Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion

Pour validation totale du titre, il faut valider les 2 CCP.  
Si validation partielle, possibilité de valider le CCP manquant pendant la durée de validité du titre.

**Correspondance partielle avec le TP Conseiller de vente en magasin (RNCP 13620)**

## • NOMBRE DE PARTICIPANTS

Minimum 6 – Maximum 15

## • DURÉE DE LA FORMATION

La formation est délivrée sur 11 mois  
400 heures de formation en centre

## • PROGRAMME

CCP 1 Contribuer à l'efficacité commerciale d'une unité marchande dans un environnement omnicanal  
CCP 2 Améliorer l'expérience client dans un environnement omnicanal

## • TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : 6390 euros

Selon le décret du 14 octobre 2023 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :  
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné.  
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Tarif de la formation : coût par OPCO et par année de formation.

**Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »**

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

## • ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Accès et accueil des personnes en situation handicap

Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Référent handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeanbosco.fr

## • TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION

\* 1ère session



\*\* dont le taux d'insertion dans le métier visé par le RNCP : NC\*%

## • VALEUR AJOUTÉE

Salle de pause avec accès frigo et micro-onde  
Internat à la nuitée  
Restauration sur place  
Accès au parking de l'établissement  
Sécurisation de parcours avec accompagnement, mise en relation entreprises, suivis en entreprise, ...



### COORDONNÉES

UFA SAINT-PIERRE

10 rue du Général Goutierre FOURMIES

03.27.60.80.40

lioiseleux@ufa-ispf.com

**EXPERT.E MISE EN RELATION SERVICE DÉVELOPPEMENT CFA DU SECTEUR :**

**Isabelle LEROUX**



**Candidature**

